

Ecrit par le 12 avril 2025

La Cove présente son plan de relance économique et de soutien aux entreprises



La **Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove)** dévoile son plan de relance de l'économie locale et de soutien aux entreprises du territoire dans lequel elle injecte 450 000 euros.

Elle l'avait annoncé lors de sa prise de fonction en juillet dernier. Jacqueline Bouyac, la nouvelle présidente de la Cove, souhaite faire du développement économique la priorité de son mandat. « En matière économique, l'engagement de la Cove se traduit par une enveloppe annuelle de 550 000 euros pour soutenir le tissu local ainsi qu'un budget de 600 000 euros mobilisables pour des acquisitions foncières à vocation économique, explique Jacqueline Bouyac. Mais face à cette crise sanitaire terrible, un budget supplémentaire de 450 000 € a été voté en septembre dernier. » Une enveloppe exceptionnelle entièrement dédiée au plan de soutien global de la Cove pour son tissu économique local.

Ecrit par le 12 avril 2025

Inciter les entreprises à utiliser Factoryz

L'accompagnement à la relance économique passe tout d'abord par le redéploiement d'outils existants avec entre autres, le renforcement du rôle des acteurs de l'accompagnement envers les entreprises, l'organisation d'évènements en ligne afin d'informer sur les dispositifs d'aide ou encore la volonté de l'agglomération de mettre en lumière [Factoryz](#), une plateforme d'entraide et de partage de ressources matérielles (équipements, locaux) et immatérielles (personnels, savoir-faire), accessible gratuitement à toutes les entreprises du territoire. « Il est nécessaire que les entreprises s'approprient la plateforme et qu'elles voient en elle une véritable aide au redémarrage notamment dans la mobilisation des ressources dont elles pourraient avoir besoin sans délai, souligne Serge Andrieu, vice-président délégué à l'attractivité et l'économie locale.

140 000 € supplémentaires pour le fonds Covid-résistance

Par ailleurs, la Cove vient d'injecter 140 000 € supplémentaires dans le fonds Covid-résistance. Destinée aux entreprises et associations de moins de 20 salariés, cette aide prend la forme d'un prêt à taux zéro dans la limite de 10 000 €. Sur les 76 dossiers déposés à ce jour, 53 prêts ont été accordés pour un montant total de 360 000 € sur les 415 000 € alloués depuis la mise en place du fonds, permettant ainsi la sauvegarde de 88 emplois. Pour les structures souhaitant faire une demande de prêt, il faut se rendre sur tpe.initiative-sud.com ou prendre contact avec Initiative Ventoux par mail : contact@initiative-ventoux.fr ou au 04 90 67 35 46.

Soutenir l'attractivité et l'innovation

Dans le cadre du plan de relance, l'agglomération entend soutenir l'attractivité et l'innovation via la création d'un espace d'accompagnement et d'animation dédié à la transition et à l'innovation, d'une politique immobilière proactive pour dégager rapidement des solutions d'implantation sur le territoire ou encore la mise en œuvre de mesures de soutien à l'émergence de nouvelles pratiques économiques et commerciales vertueuses sur le plan environnemental. « Nous souhaitons accompagner les entreprises à maintenir un niveau d'investissement leur permettant de réduire leurs charges et à concourir aux objectifs du Plan climat-air-énergie territorial et du Contrat de transition écologique », explique Serge Andrieu.

Des outils numériques à la rescousse du tourisme

La Cove souhaite mener des actions ciblées auprès des secteurs d'activité les plus durablement impactés. Ainsi le tourisme va bénéficier d'une aide de 20 000 euros dans la mise en place de nouveaux outils numériques destinés à découvrir le territoire depuis chez soi. En effet, des visites virtuelles sous forme de clips vidéo mettront en valeur le territoire et son patrimoine. « Il s'agit d'achat de vacations de guide-conférencier et de commande de prestations auprès d'entreprises spécialisées dans le numérique, l'audiovisuel et la photographie, détaille Dominique Plancher, vice-présidente déléguée au tourisme. Cette action a pour but de soutenir les guides conférenciers fortement touchés par la crise tout en donnant l'occasion de faire connaître la destination Ventoux Provence à ceux qui ne peuvent pas venir mais également aux habitants du coin qui pourront redécouvrir leur patrimoine sous un autre angle. » Pour plus d'informations : marie-laure.arouna@lacove.fr ou 04 90 67 69 24.

Ecrit par le 12 avril 2025

(vidéo) Le Ventoux à l'honneur du 20h de TF1

Pour ceux qui l'auraient loupé, demain, il y aura tout juste une semaine que le Ventoux aura eu les honneurs du journal télévisé du 20h de TF1. La première chaîne a ainsi consacré un reportage de plus de 6mn au géant de Provence. « Entre Alpes et Vaucluse », la montagne solitaire permet ainsi de découvrir les cyclistes qui sont de plus en plus à le gravir, le chantier de réaménagement de la partie sommitale, sa station de ski, sa faune et ses paysages dans le sillage du jeune photographe [Lenny vidal](#), son merchandising, [l'huile d'olive du moulin du Comtat](#) à Caromb ainsi que [les instruments du facteur de flûtes Philippe Bolton](#) à Villes-sur-Auzon.

Le Ventoux et le Comtat Venaissin semblent séduire les rédactions des JT nationaux puisqu'il y a quelques semaines, c'est le journal de 13h de France 2 qui a consacré [un reportage à la redynamisation du cœur de ville de Carpentras](#).

Voir la vidéo : <https://www.tf1.fr/tf1/jt-20h/videos/mont-ventoux-les-secrets-dun-geant-25699636.html>

10 000 masques pour les écoles primaires des communes de la Cove

Ecrit par le 12 avril 2025



La Cove et ses 25 communes membres ont fait une commande groupée de 10 000 masques pour la protection des élèves dans les écoles primaires.

Il s'agit de masques en tissu fabriqués en France et homologués par l'État. Légers, les masques facilitent la respirabilité pour les jeunes enfants en réponse au souci exprimé par les parents d'élèves. Pourvus d'élastiques ajustables derrière les oreilles grâce à un système de perles, les masques sont lavables et réutilisables 50 fois. A noter que chaque écolier bénéficiera de 2 masques.

Les communes concernées : Aubignan, Le Barroux, Le Beucet, Beaumes-de-Venise, Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Caromb, Carpentras, Crillon-le-Brave, Flassan, Gigondas, Lafare, Loriol-du-Comtat, Malaucène, Mazan, Modène, La Roque-Alric, La Roque-sur-Pernes, Saint-Didier, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Pierre-de-Vassols, Sarrians, Suzette, Vacqueyras et Venasque.

Continuité des services de la Cove

Ecrit par le 12 avril 2025



Avec la crise sanitaire du Covid-19, la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin ([Cove](#)) s'adapte aux contraintes sanitaires tout en assurant la continuité des services. Ainsi, l'accueil physique et téléphonique est assuré à l'Hôtel de la Cove aux horaires habituels. Concernant la gestion des déchets, les tournées de collecte ordures ménagères et tri sélectif, la collecte des encombrants et le broyage à domicile sont maintenus. De même, les déchetteries et la composterie sont ouvertes sur les plages horaires habituelles. Le réseau Trans'Cove fonctionne normalement. Le marché horticole et pépinières du vendredi est maintenu selon le protocole sanitaire renforcé en vigueur lors du précédent confinement.

Côté petite enfance, les Relais assistants maternels (RAM) annulent les ateliers d'éveil destinés aux assistants maternels et enfants alors que les rendez-vous administratifs sont maintenus. Par ailleurs, les crèches restent ouvertes dans le respect des protocoles en vigueur et les rendez-vous de pré-inscriptions sont maintenus. Pour les Lieux d'accueil parents-enfants (LAEP) maintien des accueils avec limitation à 4 familles simultanément à Carpentras mais pas d'accueil pour le moment à Malaucène. Enfin, l'ensemble des animations culturelles est annulé, y compris le Festival des soirées d'automne, alors que le kiosque itinérant des 'Rendez-vous de la Cove' sur les marchés des communes est suspendu.

Carpentras : Jacqueline Bouyac à la rencontre des maires de la Cove



Conformément aux engagements qu'elle a formulés lors de son élection en juillet dernier, Jacqueline Bouyac, présidente de la [Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove), vient d'entamer des visites dans les communes pour aller à la rencontre des maires et des élus de l'intercommunalité. Annonçant vouloir faire de la proximité une priorité, ces rencontres vont être l'occasion d'échanger sur les synergies à développer entre la Communauté d'agglomération et les

Ecrit par le 12 avril 2025

communes et de conforter la place centrale des communes et des élus au sein de la Cove. Jacqueline Bouyac s'est déjà rendue à Sarrians, Suzette, La Roque-sur-Pernes, Vacqueyras, Le Beucet, Le Barroux, Malaucène et La Roque-Alric.

Commémoration : Mazan effacé du souvenir ?

Invité par le maire du Beucet à assister à la cérémonie en mémoire [des fusillés du 2 août 1944](#), Georges Michel, premier adjoint devait représenter Louis Bonnet, maire de Mazan, lors de cette commémoration où l'élu devait déposer une gerbe au nom de la municipalité. Une présence qui n'a pas semblé au goût d'une association présente qui lui aurait signifiée qu'il n'était pas prévu qu'un élu de Mazan participe à ce dépôt de gerbes. Un refus manifestement justifié par l'appartenance politique de Georges Michel, délégué départemental adjoint du RN (rassemblement national) en Vaucluse.

« De quel droit se permet-on ainsi de juger le choix des Mazanais le 28 juin dernier ?, s'insurge Louis Bonnet qui assure que l'on aurait expliqué à son 1^{er} adjoint que ce 'boycotte' était dû aux « résultats des élections municipales à Mazan ».

Signalement au procureur de la République

« Ces propos sont bien sûr une insulte à Georges Michel, élu municipal, chevalier de la Légion d'honneur, colonel en retraite qui a servi durant 31 ans sous notre drapeau de façon exemplaire. Ces propos sont enfin une insulte à Mazan, aux Mazanais et aux Mazanaises », poursuit le maire qui « rappelle que le Code pénal proscrit les discriminations entre les personnes à raison de leurs opinions politiques. Ce grave incident fera l'objet d'un compte rendu à monsieur le préfet de Vaucluse et d'un signalement au procureur de la République. »

Des désaccords avec la Cove

La présence de deux élus RN dans au sein de la nouvelle majorité municipale de Mazan ne semble pas entraîner des blocages que lors des manifestations du souvenir. Il y a quelques jours, l'élection des 12 vice-présidents de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) et 6 conseillers délégués avait déjà donné lieu à des désaccords avec Mazan notamment.

Le successeur d'Aimé Navello à la tête de cette commune de près de 6 000 habitants avait alors reprochait que « pour la première fois sa commune, deuxième ville en taille avec Sarrians au sein de l'agglomération, ne participe pas à l'exécutif de cette collectivité. »

Écrit par le 12 avril 2025

De son côté, la nouvelle présidente de l'intercommunalité, la conseillère régionale LR (Les Républicains) Jacqueline Bouyac avait précisé que « Mazan n'était pas exclue » et que son maire « pouvait participer à toutes les commissions qu'il voulait. »

Claire Trembley devient la directrice de cabinet de la présidente de la Cove

Ecrit par le 12 avril 2025



Jusqu'alors directrice de la communication de la [Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin \(Cove\)](#), [Claire Trembley](#) devient directrice de cabinet de Jacqueline Bouyac, la nouvelle présidente de l'agglomération. Cette dernière vient, en effet, d'être [la première femme à être désignée à la tête l'intercommunalité du Comtat](#). Elue sur la liste de Serge Andrieu le maire divers gauche de Carpentras, conseillère régionale LR déléguée aux Parcs naturels régionaux, Jacqueline Bouyac a ainsi obtenu 44 voix contre 8 pour le candidat RN Bertrand de la Chesnais et 6 pour François Ille, l'actuel maire du Beaucet.

Ecrit par le 12 avril 2025

Pour sa part, Claire Trembley, qui a été notamment à l'origine de la création fin 2012, avec [Philippe Debondue](#) (alors 'dircom' de la ville d'Avignon aujourd'hui directeur de cabinet et de la communication de la ville de Nîmes) et Monique Ducasse (alors dircom du Département de Vaucluse et maintenant dircom de celui de l'Hérault) du [Cercle des Dircoms de la Méditerranée](#) dont elle est la présidente depuis 2015, conserve ses fonctions à la direction du service communication de la Cove.

Carpentras : Jacqueline Bouyac prend la présidence de la Cove



Une femme à la tête de l'agglomération, une première dans l'histoire de la [Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin \(Cove\)](#). Succédant à Guy Rey l'ancien maire d'Aubignan, [Jacqueline Bouyac](#) a été élue

Ecrit par le 12 avril 2025

présidente de l'intercommunalité par les 60 élus communautaires des 25 communes du territoire. Elue sur la liste de Serge Andrieu le maire divers gauche de Carpentras, conseillère régionale LR déléguée aux Parcs naturels régionaux, Jacqueline Bouyac a ainsi obtenu 44 voix contre 8 pour le candidat RN Bertrand de la Chesnais et 6 pour François Ille, l'actuel maire du Beaucet.

Lors de sa prise de fonction, Jacqueline Bouyac a émis le souhait d'une Cove « où toutes les communes seront sur un pied d'égalité. » Dévoilant les grands axes de sa mandature, la nouvelle présidente a annoncé « vouloir faire du développement économique une priorité, notamment en ces temps difficiles de crise sanitaire », mettre l'accent sur la transition écologique « par le biais d'actions concrètes adaptées au territoire comme la rénovation énergétique des centres-bourgs, le développement du co-voiturage et des pistes cyclables », et faire de la Cove « une agglo de proximité qui doit renforcer le pouvoir des maires à l'échelle communale. » Le 21 juillet, un deuxième conseil communautaire sera dédié à l'élection des conseillers qui siègeront aux côtés de la présidente.

Mazan : rénovation des façades avec Soliha 84

Ecrit par le 12 avril 2025



A l'occasion de son dernier conseil municipal, la commune de Mazan vient de renouveler le partenariat la liant avec l'association Soliha 84 habitat et territoires (ndlr : anciennement Habitat et développement de Vaucluse). Cette convention déjà renouvelée en 2018, achevée en fin mars dernier, permettant à la structure associative d'assurer les missions d'animation d'un Point information amélioration de l'habitat ancien et de suivi de l'opération façades.

Cet accord s'inscrit dans la volonté de la commune de poursuivre la revitalisation et la valorisation du bâti ancien en complément des interventions de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) dans le cadre de son Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah).

Pour l'opération façades, le nombre prévisible de façades subventionnables serait de 5 par an, pour un montant correspondant à 30% du montant des travaux, plafonnés à 2 000 € maximum par façade. Par ailleurs, concernant le Point Information la rémunération de Soliha 84 comprendra une partie fixe qui s'élèvera à 450 € par trimestre et une partie variable qui s'élèvera à 200 € par dossier de demande de subvention déposé (hors OPAH Multisite).